

FICHE TECHNIQUE SECURITE

Conforme à la réglementation (CE) No. 1907/2006

InSpec AN RTU

Version 3.0 / EN
Date de révision 24.05.2015
Date d'impression 26.05.2015

SECTION 1 : Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom de la substance : InSpec AN RTU

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance / du mélange Désinfectant avec propriétés de nettoyage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche technique sécurité

Société : Redditch Medical (a divn of
Entaco) Unit 90 Heming Rd
Washford Redditch UK B98
0EA. +44 (0) 1527 830940

Adresse email du
responsable / émetteur : craig.thomas@redditchmedical.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

+44 (0) 1527 830940 aux heures de bureau

+44 (0) 7908 176679 en dehors des heures de bureau

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit ne répond pas aux critères de classification en fonction de la directive 1999/45/CE et de la législation nationale correspondante.

2.2 Eléments d'étiquette

Déclarations de dangers pas d'information disponible

2.3 Pas d'autres dangers connus. Le produit ne répond pas aux critères pour PBT r vPvB conformément à la réglementation (CE) No 1907/2006. Annexe X111

SECTION 3 : Composition / Informations sur les ingrédients**3.2 Mélanges**

Substances / Mélanges : Mélange

Composants dangereux**N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine**

No. CAS	No. EC / Numéro enregistrement	Classification	Concentration
2372-82-9	219-145-8	Tox. aiguë : 3; H301 Corr.de la peau : 1A; H314 STOT RE; 2; H373 Aigu aquatique : 1; H400 Chronique aquatique : 1; H410 C, N; R22, R48/22, R35, R50	> 1 %

Alcools, c12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium

68891-38-3		Irrit.peau : 2; H315 Lésion yeux : 1; H318 Xi; R38, R41	> 1 %
------------	--	---	-------

Isotridécanol, éthoxylé

69011-36-5		Tox.aigu : 4; H302 Lésion yeux : 1; H318 Xn; R22, R41	> 1 %
------------	--	---	-------

Acide lactique

50-21-5	200-018-0	Irrit.peau : 2; H315 Lésion yeux : 1; H318	> 1 %
---------	-----------	---	-------

Pour le texte complet des déclarations H mentionnées dans cette section, voir la Section 16.
Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cette section, voir la Section 16.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1 Description des premiers soins

- Inhalation : Appeler un médecin ou demander conseil si l'on ne se sent pas bien.
- Contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Après contact avec la peau, laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Appeler un médecin ou demander conseil si l'on ne se sent pas bien.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation se produit et persiste, appeler un médecin ou demander conseil.
- Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer le vomissement sans l'avis d'un médecin. Appeler un médecin ou demander conseil si l'on ne se sent pas bien.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

- Symptômes : Aucune information disponible.

4.3 Indication nécessitant l'appel immédiat d'un médecin et un traitement spécial nécessaire

- Traitement : Aucune information disponible.
-

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Fluides extincteurs

- Fluides extincteurs appropriés : Poudre sèche, pulvérisation d'eau, mousse

5.2 Dangers spéciaux résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le réchauffement ou l'incendie peuvent dégager des gaz toxiques.

5.3 Conseils pour les sapeurs pompiers

- Equipement de protection spéciale pour les sapeurs pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
- Information complémentaire : Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients non ouverts.
-

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles : Pas de précautions spéciales requises.

6.2 Précautions pour protéger l'environnement

Précautions pour protéger l'environnement : Ne pas vider dans des eaux de surface ou dans un réseau d'égouts.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, puis collecter avec un matériau absorbant non combustible. (par exemple, sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et le placer dans un conteneur pour l'éliminer conformément aux réglementations locales / nationales (voir la section 13).

6.4 Références à d'autres sections

Conseil supplémentaire : Pour la protection personnelle, voir la section 8.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sûre

Conseils pour une manipulation sûre : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer un renouvellement suffisant de l'air et/ou un système d'évacuation dans les salles de travail.

7.2 Conditions pour un stockage sûr incluant les incompatibilités

Conditions requises pour les zones de stockage et les conteneurs : Conserver le récipient fermé hermétiquement. Pour maintenir la qualité du produit, ne pas le stocker en présence de chaleur ou d'exposition directe aux rayons solaires. Le conserver à un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Utilisation(s) spécifique(s) : Aucune information disponible.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition / protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient aucune substance avec une concentration dépassant la limite d'exposition sur le lieu de travail.

8.2 Contrôles d'exposition

Equipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de formation de vapeur, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre agréé.
Appareil respiratoire avec un filtre de vapeur (EN 141) Appareil respiratoire avec un filtre ABEK.
- Protection des mains : Matériau approprié : Caoutchouc nitrile
Temps de percement : > 480 min
Noter les informations données par le fournisseur sur la perméabilité et les temps de percement, ainsi que les conditions particulières sur le lieu de travail (effort physique, durée de contact).
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité bien ajustées
- Protection faciale
- Protection de la peau et du corps : Choisir une protection du corps en fonction de la quantité et de la concentration de substance dangereuse sur le lieu de travail.
Tablier en caoutchouc ou en plastique
Bottes en caoutchouc ou en plastique
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant de les réutiliser.

Contrôles d'exposition à l'environnement

- Conseil général : Ne pas vider dans des eaux de surface ou dans un réseau d'égouts.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat physique	: liquide
Couleur	: jaune clair
Odeur	: comme l'amine
pH	: 9 (20 °C)
Point / plage d'ébullition	: env. 100 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Pression de vapeur	: 23 hPa (20 °C)
Masse spécifique	: 1,022 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité dans l'eau	: complètement miscible
Auto-inflammabilité	: non auto-inflammable
Viscosité dynamique	: 5 mPa.s (23 °C)
Explosivité	: Code classification : Non explosif

9.2 Autres informations

aucune donnée disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans des conditions normales

10.4 Conditions à éviter

aucune donnée disponible

10.5 Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune décomposition si stocké normalement.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Conseil supplémentaire : Aucune donnée disponible sur le mélange

Les données toxicologiques suivantes concernent :

N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine (CAS-No.: 2372-82-9)

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë (LD50) : 261 mg/kg
Espèce :
Rat
Méthode : Recommandation d'essai OCDE 401

Toxicité dermique aiguë (LD50) : > 600 mg/kg
Espèce : Rat
Méthode : Recommandation d'essai OCDE 402
Concentration maximum testée, aucun décès.

InSpec AN RTU

Irritation de la peau	: Cause de graves brûlures. Espèce : Lapin Temps d'exposition : 3 min Méthode : Recommandation d'essai OCDE 404
Sensibilisation	: non sensibilisant Espèce : Cobaye Test de Buehler Méthode : Recommandation d'essai OCDE 406
Toxicité à doses répétées	: NOAEL : 9 mg/kg Voie d'application : Orale Temps d'exposition : 90 j Espèce : Rat Méthode : Recommandation d'essai OCDE 408
	NOAEL : 20 mg/kg Voie d'application : Diététique Temps d'exposition : 90 j Espèce : Chien Méthode : Recommandation d'essai OCDE 409
	NOAEL : 15 mg/kg Voie d'application : Dermique Temps d'exposition : 90 j Espèce : Rat Méthode : US-EPA
	NOAEL: 9 mg/kg Voie d'application : Orale Temps d'exposition : 90 j Espèce : Rat
Génotoxicité in vitro	: négative Test Ames, Salmonella typhimurium Méthode : Recommandation d'essai OCDE 471
	négatif Mutation génique, cellules CH V79 Méthode : Recommandation d'essai OCDE 476
	négatif Test d'aberration chromosomique in vitro, cellules CH V79 Méthode : Recommandation d'essai OCDE 473
Pouvoir cancérigène	: non cancérigène Voie d'application : Diététique Espèce : Rat Méthode : Recommandation d'essai OCDE 453
Toxicité pour la reproduction	: Type de test : Toxicité pour la reproduction sur deux générations Espèce : Rat Voie d'application : Orale
Conseil supplémentaire	: Absorption

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons : aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Comportement dans les compartiments environnementaux : aucune donnée disponible

12.5 Résultats d'évaluation PBT et vPvB

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulative et toxique (PBT).
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante et très bioaccumulative (vPvB).

12.6 Autres effets défavorables

Conseil supplémentaire : Très toxique pour les organismes aquatiques.
Ne pas vider dans des eaux de surface ou dans un réseau d'égouts. Le rejet dans l'environnement doit être évité.

Les données écotoxicologiques suivantes concernent :

N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine (CAS-No.: 2372-82-9)

InSpec AN RTU

Toxicité

- Toxicité pour les poissons (LC50) : 0,68 mg/l
Espèce : Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë
Temps d'exposition : 96 h
Méthode : Recommandation d'essai OCDE 203
- Toxicité pour les poissons (LC50) : 0,45 mg/l
Espèce : Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Toxicité aiguë
Temps d'exposition : 96 h
Méthode : US-EPA
- Toxicité pour la daphnie et d'autres invertébrés aquatiques (EC50) : 0,073 mg/l
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau)
Immobilisation
Temps d'exposition : 48 h
Méthode : US-EPA
- (NOEC) : 0,024 mg/l
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau)
Test de reproduction
Temps d'exposition : 21 j
Méthode : Recommandation d'essai OCDE 211
- Toxicité pour les algues (ErC50) : 0,054 mg/l
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)
Inhibition de la croissance
Temps d'exposition : 96 h
Méthode : US-EPA
- Toxicité pour les algues (ErC10) : 0,012 mg/l
Espèce : Desmodesmus subspicatus (algues vertes)
Inhibition de la croissance
Temps d'exposition : 72 h
Méthode : Recommandation d'essai OCDE 201
- Toxicité pour les algues (NOEC) : 0,0069 mg/l
Espèce : Desmodesmus subspicatus (algues vertes)
Inhibition de la croissance
Temps d'exposition : 72 h
Méthode : Recommandation d'essai OCDE 201
- Facteur M (toxicité aquatique aiguë) : 10
- Facteur M (toxicité aquatique chronique) : 1
- Toxicité pour les bactéries (EC50) : 18 mg/l
Espèce : boue activée
Inhibition de la respiration
Temps d'exposition : 3 h
Méthode : Recommandation d'essai OCDE 209

Persistence et dégradabilité

Biodégradabilité	:	Test de confirmation OCDE : env. 96 % Durée d'essai : 12 - 15 j Méthode : Recommandation d'essai OCDE 303 A
		Test Zahn-Wellens : 91 % Durée d'essai : 28 j Méthode : Recommandation d'essai OCDE 302 B
		Test de fiole fermée : 79 % Facilement biodégradable Durée d'essai : 28 j Méthode : Recommandation d'essai OCDE 301D
		Minéralisation : 73,8 % Durée d'essai : 28 j

Ce tensioactif est conforme aux critères de biodégradabilité comme défini dans la réglementation (CE) No.648/2004 sur les détergents. Les données appuyant cette affirmation sont à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront remises, soit sur leur demande directe, soit à la demande d'un fabricant de détergents.

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	:	aucune donnée disponible
Comportement dans les compartiments environnementaux	:	Adsorption/Sol

Autres effets défavorables

Conseil supplémentaire	:	aucune donnée disponible
------------------------	---	--------------------------

SECTION 13 : Facteurs à prendre en compte pour l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	:	Eliminer conformément aux réglementations locales. Contacter les services chargés de l'élimination des déchets.
Emballages contaminés	:	Eliminer en tant que produit non utilisé.

SECTION 14 : Informations pour le transport
IATA / IMDG / ADR / RID / DOT / TDG

14.1	Numéro UN	: Produits non dangereux
14.2	Nom correct pour l'expédition	: Produits non dangereux
14.3	Classe de danger pour le transport	: Produits non dangereux
14.4	Groupe d'emballage	: Produits non dangereux
	Etiquettes	: Produits non dangereux
14.5	Dangers environnementaux	: Produits non dangereux
14.6	Précautions spéciales pour l'utilisateur	: aucune
17.7	Transport en vrac conforme à l'Annexe II de MARPOL 73/78 et du code IBC	: Non applicable

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation sur la sécurité, la santé et l'environnement propres à la substance ou au mélange

Cette fiche technique conformité respecte les exigences de la réglementation (CE) No. 1907/2006.

Législation nationale

Classe contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 2 : dangereux pour l'eau

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

non requise

SECTION 16 : Autres informations

Texte complet des déclarations H

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Dangereux si ingéré.
H314	Cause de graves brûlures de la peau et des lésions des yeux.
H315	Cause l'irritation de la peau.
H318	Cause de graves lésions des yeux.
H373	Peut provoquer la lésion d'organes par exposition prolongée ou répétée.
H400	Très toxique pour la vie aquatique.
H410	Très toxique pour la vie aquatique avec des effets néfastes à long terme.

Texte complet des phrases R

R22	Toxique en cas d'ingestion.
R35	Cause de graves brûlures.
R38	Irritation de la peau.
R41	Risque de graves lésions des yeux.
R48/22	Dangereux : danger de graves atteintes à la santé par exposition prolongée en cas d'ingestion.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Les modifications depuis la dernière version sont mis en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les versions antérieures.

Les informations données dans cette fiche technique sécurité sont correctes d'après nos connaissances, nos informations et notre jugement, à leur date de publication. Ces informations ne sont donnée qu'à titre indicatif pour garantir la sécurité de manipulation, d'utilisation, traitement, stockage, transport, élimination et déversement, et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations concernent uniquement le produit désigné et peuvent ne pas être valides si un tel produit est utilisé avec un autre produit ou dans un autre traitement, sauf si cela est spécifié dans le texte.